



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Rural Development Leadership Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Points de vue des femmes rurales au niveau local aux États-Unis d'Amérique et au Belize

Le Rural Development Leadership Network, une organisation nationale multiculturelle pour la justice sociale basée aux États-Unis et fondée en 1983, soutient le développement axé sur la communauté dans les zones rurales pauvres en organisant des projets sur le terrain, en encourageant la formation et le renforcement des capacités et en développant les capacités de direction et le réseautage. Nous exhortons les organismes des Nations Unies à veiller à ce que les femmes rurales pauvres, aussi bien celles des pays en développement que celles des pays développés, soient en mesure de participer aux délibérations des Nations Unies et aux réunions d'organisations non gouvernementales, notamment celles liées à la Commission de la condition de la femme.

En ce qui concerne le thème de cette année, intitulé « l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution », nous prenons note de la nécessité d'accorder plus d'attention aux femmes rurales et à leurs problèmes, notamment les filles et les femmes de tous âges, ainsi que les familles dans leur ensemble. Une attention particulière est nécessaire en ce qui concerne les femmes âgées, pour qui une vie de rémunération inégale aboutit souvent à l'insuffisance des revenus à la vieillesse parce que leurs prestations de sécurité sociale aux États-Unis, si elles en bénéficient, sont indexées sur les salaires qu'elles ont reçus tout au long de leur vie et ce, à un taux plus faible que les hommes. Tandis que leurs revenus stagnent ou baissent à la vieillesse, le coût de la vie continue d'augmenter avec la hausse des prix de la nourriture et des coûts des factures.

La discrimination à l'égard des femmes âgées demeure un problème.

Les femmes rurales représentent plus d'un quart de la population mondiale, selon la Fondation Sommet mondial des femmes, et elles représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole. Environ 76 % des personnes extrêmement pauvres vivent dans des zones rurales. Aux États-Unis, les taux de pauvreté sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain et 95 % des comtés qui demeurent pauvres aux États-Unis sont situés dans les zones rurales. Le taux global de pauvreté pour les femmes rurales est de 18 % aux États-Unis ; pour les populations rurales de couleur, ce taux est nettement plus élevé. Par exemple, 45 % des enfants afro-américains dans des communautés rurales vivent dans la pauvreté, selon une estimation du Conseil d'aide au logement américain.

Pour les populations rurales à faible revenu, le monde du travail ne signifie pas travailler de 9 heures à 17 heures. Cela signifie survivre, autant que possible, en générant notamment des revenus supplémentaires de manière créative, par le jardinage, l'agriculture et les activités connexes, par exemple, ou encore par l'art, l'artisanat, ou encore l'entrepreneuriat. Les emplois dans le secteur manufacturier ou en entreprise se font plus rares. Les seules options qui restent, peu satisfaisantes, consistent à conserver un emploi peu rémunéré ou à dépendre financièrement d'autres personnes. Voici quelques exemples d'entreprises créatives mises au point par des femmes rurales locales par le passé et actuellement : la création d'une banque locale pour les femmes, de coopératives agricoles, de

cuisines communautaires, de pépinières d'entreprises et de hubs alimentaires, ou encore la transformation et/ou l'emballage des aliments pour leur donner une valeur ajoutée.

Les femmes aux États-Unis et dans d'autres pays sont le plus souvent le pilier de leurs communautés ainsi que les principales pourvoyeuses de soins et de nourriture pour leurs familles. Même si elles sont dans des zones agricoles, les cultures locales peuvent être produites pour l'exportation en dehors de la communauté (ou du pays), notamment pour nourrir les animaux ou pour des achats en gros, plutôt que pour la consommation familiale. Les aliments frais cultivés localement peuvent manquer, entraînant des conséquences néfastes sur l'alimentation et la santé des familles. Aux États-Unis, dans les zones rurales avec des taux élevés de pauvreté, l'incidence de l'obésité, du diabète et des maladies connexes sont en augmentation.

Les habitants des régions des États-Unis en développement peuvent apprendre des stratégies de survie des femmes des pays en développement, et vice-versa. Il est important d'adopter une perspective internationale.

L'éducation à tous les niveaux, depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, qui conduit à la fois à des titres universitaires et à un apprentissage pratique, est essentielle pour permettre aux filles et aux femmes de réaliser pleinement leur potentiel, accroître leur propre autonomisation économique, ainsi que celle d'autres femmes et de leurs communautés, mais aussi pour observer les problèmes mondiaux qui les touchent sous un autre angle, afin d'adopter de nouvelles stratégies à cet égard.

La technologie peut ouvrir de nouvelles possibilités pour les habitants des zones rurales, Internet permettant à certains types de travaux d'être effectués n'importe où. Mais de nombreuses zones rurales sont mal desservies, le haut débit, le matériel et les services à faible coût ne sont pas toujours disponibles, et les habitants n'ont que rarement la possibilité d'apprendre à utiliser cette technologie.

Nous formulons les recommandations suivantes :

- Tous les efforts doivent être déployés pour fournir des fonds afin d'inclure davantage de femmes rurales locales dans les réunions des organisations non gouvernementales membres de la Commission de la condition de la femme ;
- Un appui doit être fourni à l'accès des femmes à la terre et aux ressources, ainsi qu'à l'assistance technique, au crédit et à l'infrastructure,
- Un appui doit être fourni aux femmes pour ajouter de la valeur aux ressources qu'elles possèdent, notamment la terre, les produits alimentaires et les savoirs traditionnels,
- Une éducation doit être donnée aux filles et aux femmes à tous les niveaux, depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur,
- La prise de décisions pour les efforts de développement et la direction de ces projets, notamment des programmes d'apprentissage, doivent rester essentiellement entre les mains des femmes concernées,
- Les activités de plaidoyer doivent aller de l'avant pour promouvoir les lois et les coutumes qui soutiennent ces mesures,

- Les infrastructures physiques et économiques qui favorisent la productivité rurale, telles que les routes, l'eau, l'accès aux marchés, doivent être renforcées,
- La promotion des échanges doit être défendue auprès des femmes de différentes cultures et origines nationales au moyen de visites en personne
- La promotion des échanges entre pairs doit se poursuivre au moyen de l'accès à Internet et de l'interaction permise par celui-ci
- L'infrastructure Internet pour les communautés rurales doit être renforcée,

Nous recommandons d'adopter une approche holistique, dans le but de renforcer la femme, la famille, la communauté dans leur ensemble, et de consolider les interactions entre celles-ci.
